

Dominique Vermeulen  
Section Syndicale AnimaNice-FO

Objet : Propositions d'amélioration des conditions de travail des ETAPS .

A l'attention de Jean François MANASSERO

Suite à la réunion du personnel et syndicat AnimaNice du jeudi 21/01/2016, vous trouverez les différentes propositions suivantes dont l'objectif prioritaire reste l'amélioration du bien être au travail notamment chez les ETAPS :

Maintenir les activités dans les AnimaNice lors des vacances scolaires ( Ex Cedac ). Cette alternative réduirait considérablement le problème des heures de certains Etaps qui sont dans l'incapacité d'atteindre le quota d'heures exigé. L'autre option reste à se calquer sur le personnel administratif qui en cas de fermeture de leur centre respectif garde la possibilité d'effectuer des heures sur d'autres AnimaNice ouverts au public.

Cette continuité du service public aura des atouts non négligeables sur les conditions de travail du personnel.

Pour conclure, il faut absolument proposer aux Etaps pendant toute la saison c'est-à-dire de la mi-septembre ( pas après le 15/09 ) à fin juin , une durée de travail hebdomadaire conforme a leurs arrêtés ( ni plus ni moins ) tout en prévoyant une astreinte à d'autres animateurs pour pallier aux éventuelles absences.

Ce qui signifie donc plus de crédits d'heures avec un maintien intégral de salaire.

25 01 2016

